
Guide d'utilisation rapide

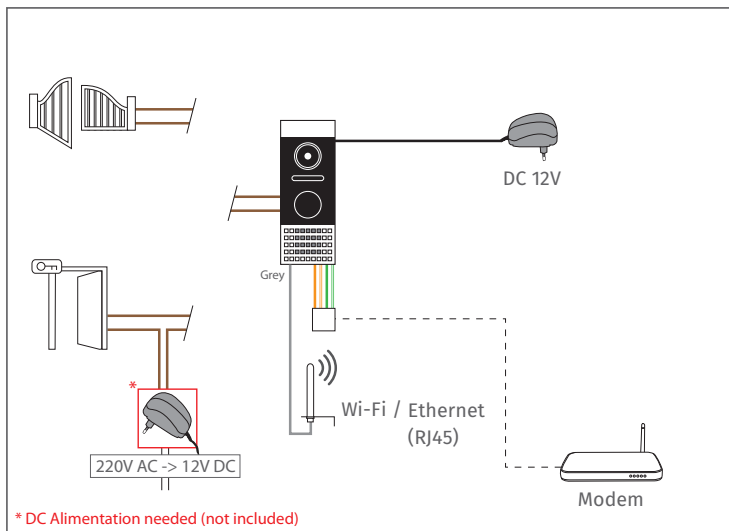
(réf. 34887)



Téléchargez l'application « mobile eye door + ».



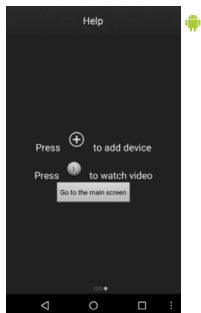
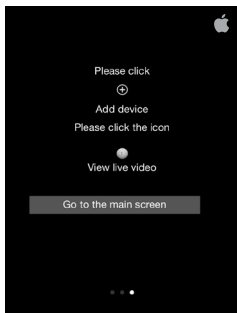
Comment CONFIGURER pour la première fois votre visiophone IP Chacon



Commencez par RÉINITIALISER le visiophone IP Chacon pour lancer la configuration :

- I. Enfoncez le bouton « Call » (appel) de l'unité extérieure pendant 5 secondes environ jusqu'à ce que vous entendiez un BIP. Répétez cette opération 3 fois.
- II. Attendez 30 secondes environ que l'unité redémarre.
- III. L'unité extérieure va émettre un BIP constant. Cela signifie que vous êtes en mode SETUP (configuration) pour l'application mobile.

Ouvrez l'application. Vous voyez apparaître un guide « Help » (Aide) vous expliquant les fonctionnalités de l'application. Faites glisser votre doigt vers la droite jusqu'à ce que l'option « Go to the main screen » (Aller à l'écran principal) apparaisse et appuyez dessus.




Allez à présent dans vos réglages Wi-Fi, Wi-Fi, pour vous connecter à l'appareil. Recherchez le visiophone IP dans vos réseaux Wi-Fi et connectez-y votre téléphone. Sélectionnez, par exemple, comme sur l'image : « IPDoor_al030ee572 », et connectez-vous.






I. Si vous ne trouvez pas le visiophone IP dans vos réseaux Wi-Fi, recommencez l'opération de réinitialisation.

Retournez dans

l'application.

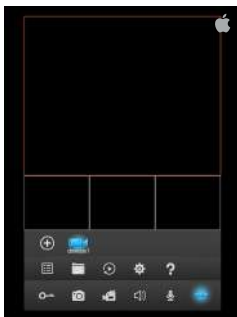
Enfoncez le bouton  pour ajouter le visiophone. Sélectionnez ensuite «add a device that is connected to the internet», puis «scan QR Code». Scannez le QR Code situé au dos de l'unité.

Modifiez le nom de l'appareil (il ne peut pas contenir d'espaces) et, si vous le désirez, le nom d'utilisateur et le mot de passe (le mot de passe par défaut est 888888).

Sélectionnez « Done » (Terminé) dans le coin supérieur droit de l'écran. Pour connecter votre visiophone à internet, enfoncez l'icône  puis  et finalement l'option « device list » . Appuyer ensuite sur le bouton rouge «Wi-Fi setting» en bas de l'écran. Choisissez votre réseau Wi-Fi et introduisez votre mot de passe.

Votre visiophone IP est à présent en ligne.

Pour recevoir les notifications sur votre téléphone, des personnes qui vous rendent visite, sélectionnez votre visiophone , enfoncez le bouton «  » et l'option « device list »  (liste des appareils). Activer l'option «push server».



Pour iOS : vous devez aussi activer les notifications dans vos « Settings » (Réglages), « Notification Center » (Centre de notifications) pour l'application « Mobile Eye Door+ ».



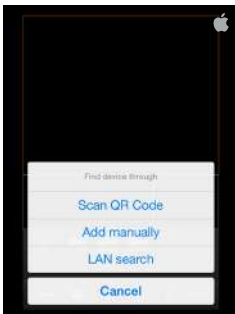
Pour Android : activez la notification dans l'application.



Enfoncez le bouton du visiophone IP et ensuite le numéro de votre entrée « 1 », pour visionner quand vous le souhaitez.



Pour tous les autres équipements mobiles que vous voulez ajouter à votre visiophone IP, enfoncez le bouton « + » et sélectionnez l'option « Add a device that is connected to the internet » (Ajouter un appareil connecté à l'Internet). Sélectionnez l'option « Scan Qr Code » (Scanner le QR Code) et scannez le QR code qui se trouve à l'arrière de l'unité.





Déclaration de conformité à la réglementation de la FCC :
Cet appareil est conforme à la section 15 de la réglementation de la FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) il doit supporter toute interférence reçue, y compris celles qui peuvent perturber le fonctionnement.



CHACON déclare que l'appareil est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE:

EN61000-3-2:2006+A2:2009; EN61000-3-3:2013
EN55022:2010; EN55024:2010; EN301 489-1 V1.9.2;
EN301 489-17 V2.2.1 ; ETSI EN300 328 V1.8.1
EN 60950-1:2006+A11 1:2009+A1:2010+A12:2011+A2:2013
EN300 328 V1.8.1 (2012-06)



Si la caméra ne fonctionne plus ou ne peut plus être réparée, elle doit être éliminée conformément aux réglementations en vigueur.

Élimination des piles et des accumulateurs usagés :

Vous êtes légalement tenu de rapporter les piles et les accumulateurs usagés (en vertu du décret relatifs aux piles et aux accumulateurs). L'élimination des piles et accumulateurs usagés dans les déchets ménagers est interdite ! Les piles/accumulateurs contenant des substances dangereuses sont identifiés par un symbole sur le côté. Ces symboles indiquent qu'il est interdit d'éliminer ces piles/accumulateurs dans les déchets ménagers. Les abréviations des métaux lourds concernés sont les suivantes : Cd = cadmium, Hg = mercure, Pb = plomb. Vous pouvez rapporter les piles et les accumulateurs usagés aux points de collecte désignés de votre localité ou dans tous les magasins qui vendent des piles ou des accumulateurs. En suivant ces instructions, vous respectez vos obligations légales et contribuez à la protection de notre environnement !

Hotline



www.chacon.be



BE + 32 900 51 100 (Tarif nat. / Nat. tarif : 0,45€/min)

FR + 33 1 57 32 48 12 (Prix communication nationale)

ES + 34 911 899 443 (Precio Comunicación Nacional)

PT + 351 221 450 250 (Preço Comunicação Nacional)

v1.0 160513